

#ÉtéSansSouci Pour des vacances sereines à l'étranger

Je me renseigne sur mon pays de destination

Avant et pendant mon voyage, je consulte les recommandations sanitaires sur le site "**Conseils aux voyageurs**" du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

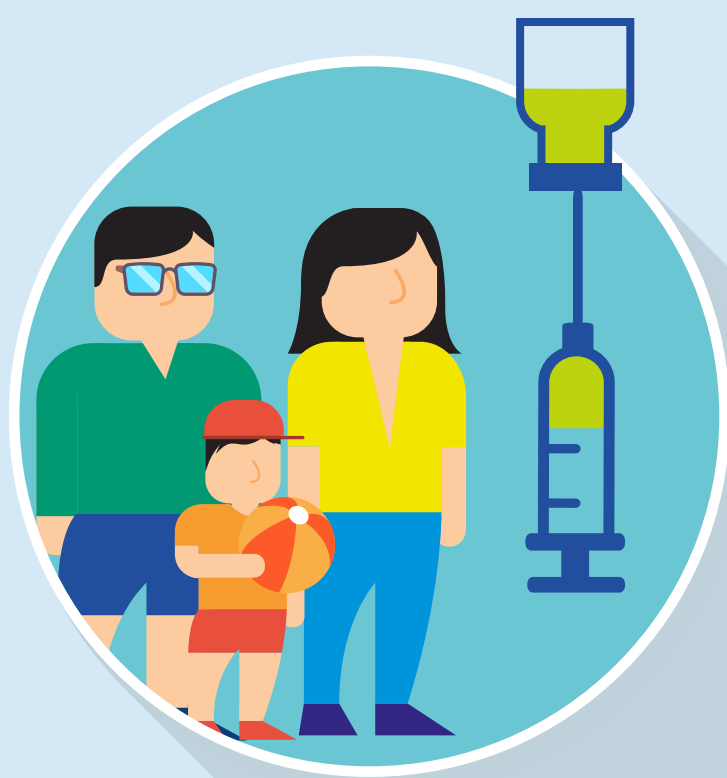


Je vérifie mes vaccinations

Au moins 6 semaines avant de partir, je consulte mon médecin traitant :

- pour mettre à jour, si nécessaire, mes vaccinations et celles de ma famille
- pour vérifier les vaccins obligatoires nécessaires à l'entrée dans certains pays (ex : fièvre jaune)

Attention, certains vaccins, comme celui contre la fièvre jaune, sont disponibles uniquement dans les Centres agréés de Vaccination Internationale.



Je voyage avec une trousse médicale



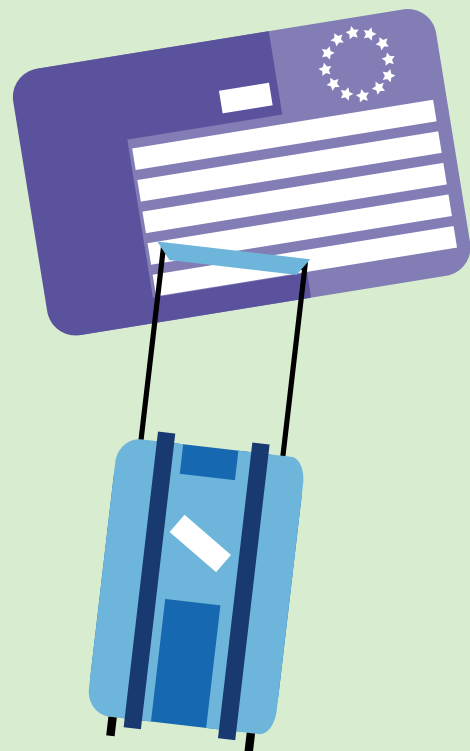
Sous réserve de la réglementation de mon pays de destination, je prévois toutes les affaires nécessaires pour pouvoir :

- poursuivre mes traitements habituels loin de chez moi
- traiter les blessures et affections bénignes
- prévenir certaines maladies infectieuses ou parasitaires, en particulier celles transmises par les moustiques (ex : paludisme)

Pour savoir comment préparer une trousse de 1^{er} secours idéale, je consulte **le site de l'Assurance Maladie**.

Pour connaître les bons réflexes à adopter vis-à-vis des produits de santé, cosmétiques et tatouages en été, je consulte **le site de l'ANSM**.

Et si je tombe malade ou me blesse à l'étranger... ?



En Europe, je prévois de voyager avec ma carte européenne d'assurance maladie pour la prise en charge de mes frais médicaux. Pour obtenir ma carte, je consulte : **www.ameli.fr**

En dehors de l'Europe, les frais de santé peuvent être remboursés par l'Assurance Maladie sous certaines conditions. Pour en savoir plus, je consulte **le site de l'Assurance Maladie**

Dans certains pays, les frais médicaux coûtent très cher. Il est donc recommandé de souscrire un contrat d'assistance ou d'assurance, qui garantit le remboursement des frais médicaux engagés et le rapatriement sanitaire en cas de maladie à l'étranger.

Et enfin, je m'inscris sur Ariane

Pour ne jamais perdre le fil et recevoir des alertes, des consignes de sécurité et des informations en cas de crise dans mon pays de destination, je m'inscris sur **Ariane** (inscription gratuite).

